

La reprise de l'activité entamée début 2010 se poursuit au troisième trimestre sur un rythme comparable à celui du deuxième trimestre : + 0,3 %, soit + 53 000 après + 61 000 emplois au trimestre précédent. Sur un an, l'emploi augmente ainsi de 0,7 %.

La masse salariale, en hausse de 2,5 % sur un an, connaît un ralentissement après les fortes hausses des deux trimestres précédents (+ 0,2 % après + 1,4 % au deuxième trimestre 2010 et + 0,8 % au premier trimestre). Ce tassement résulte de l'évolution du salaire moyen par tête (SMPT), qui baisse très légèrement (- 0,1 %) après la forte hausse du trimestre précédent (+ 1,2 %). Cette évolution est notamment liée au changement du calendrier de revalorisation du Smic.

Au niveau des secteurs d'activité, la situation de l'emploi s'améliore dans l'industrie et la construction, et est toujours bien orientée dans le tertiaire.

Dans l'industrie, le repli de l'emploi ralentit encore (- 0,4 % après - 0,6 % et - 0,8 % aux deux trimestres précédents).

L'emploi dans la construction accélère ce trimestre (+ 0,4 % après + 0,2 %), mais l'évolution annuelle reste encore négative (- 0,9 %).

Dans le tertiaire, l'emploi salarié augmente de 0,5 % ce trimestre, comme au deuxième trimestre. Certains secteurs observent néanmoins un ralentissement : le secteur de l'intérim (+ 1,5 % après + 6,5 %) et des secteurs tels que les HCR et le commerce de détail, qui avaient connu une forte accélération au deuxième trimestre en lien notamment avec la fin de l'« aide aux embauches dans les très petites entreprises » au 30 juin 2010.

La plupart des régions crée à nouveau des emplois. Les régions les mieux orientées restent la Corse et la Guyane. A l'inverse, l'emploi stagne ou décroît légèrement en Bourgogne, Nord-Pas-de-Calais et Haute Normandie.

LA MASSE SALARIALE ET L'EMPLOI DU SECTEUR PRIVÉ AU TROISIÈME TRIMESTRE 2010

Graphique 1 : Masse salariale et emploi du secteur privé

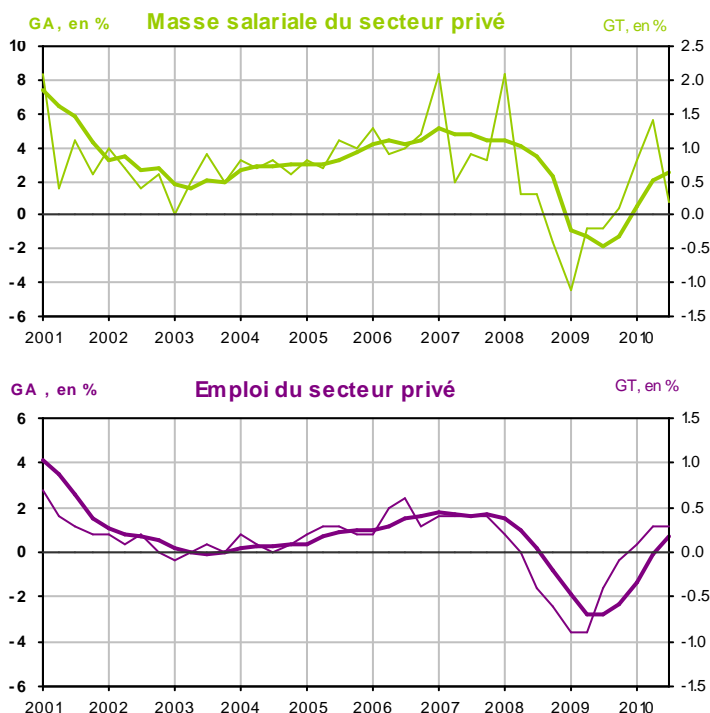


Tableau 1 : Masse salariale et emploi du secteur privé au troisième trimestre 2010

	En Niveau 2010 T3	Glissement trimestriel (en %)					Glissement annuel au 3 ^{ème} trimestre 2010 (en %)
		2009 T3	2009 T4	2010 T1	2010 T2	2010 T3	
Masse salariale (en Md€)	121,1	-0,2	0,1	0,8	1,4	0,2	2,5
Emploi fin de trimestre (en millions)	17,8	-0,4	-0,1	0,1	0,3	0,3	0,7
Emploi moyen (en millions)	17,7	-0,7	-0,3	0,0	0,2	0,3	0,3
Salaire mensuel moyen par tête (en €)	2 276	0,5	0,4	0,8	1,2	-0,1	2,2
Indice des prix à la consommation hors tabac		-0,2	0,4	0,8	0,4	-0,1	1,5

Sources : Acooss-Urssaf ; Insee – Indice des prix

Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents (encadré). Les coefficients de désaisonnalisation ont été révisés pour cette publication (révision annuelle), ce qui modifie les profils trimestriels.

Après deux trimestres de forte croissance (+ 1,4 % au deuxième trimestre et + 0,8 % au premier), la masse salariale ralentit au troisième trimestre 2010, enregistrant une hausse de 0,2 % (graphique 1 et tableau 1). Sur un an, elle progresse de 2,5 %.

Ce ralentissement provient du tassement du SMPT (- 0,1 % après + 1,2 % et + 0,8 % aux deuxième et premier trimestres), résultant notamment du nouveau calendrier de la revalorisation du Smic. En effet, pour la première année, le SMPT du troisième trimestre ne profite pas de la traditionnelle hausse du SMIC

du 1^{er} juillet, désormais effectuée au 1^{er} janvier. Par ailleurs, le retour progressif des heures supplémentaires et du recours au chômage partiel à des niveaux proches de ceux constatés avant la crise contribue de moins en moins à la hausse du SMPT.

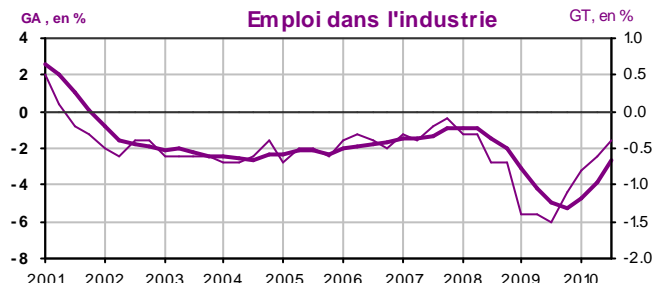
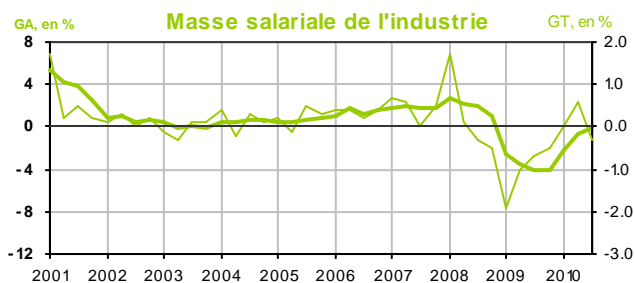
Sur un an, la hausse du SMPT est de 2,2 % ; celle de l'indice des prix de 1,5 %.

Quant à l'emploi, il croît pour le troisième trimestre consécutif, à un rythme comparable à celui du deuxième trimestre : + 0,3 %, soit + 53 000 après + 61 000 emplois au trimestre précédent.

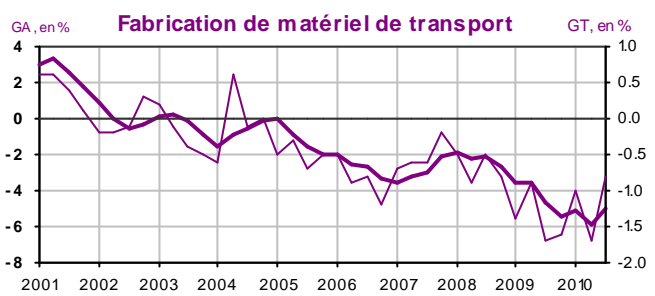
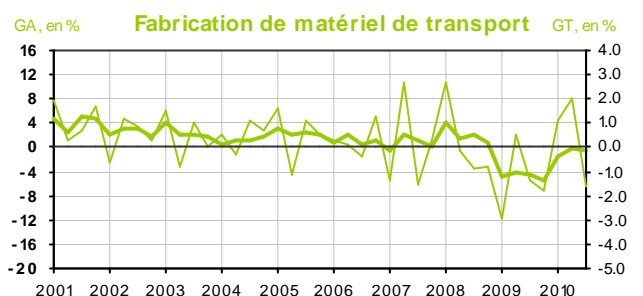
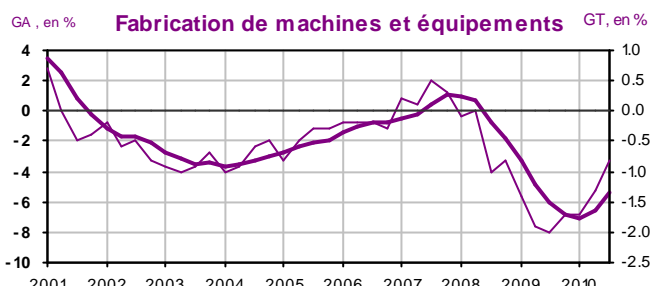
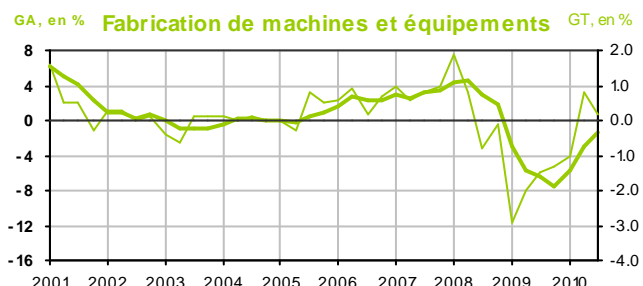
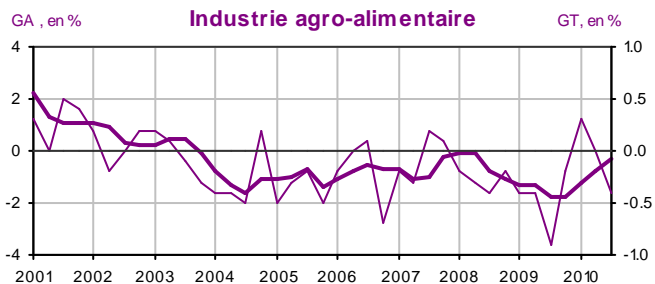
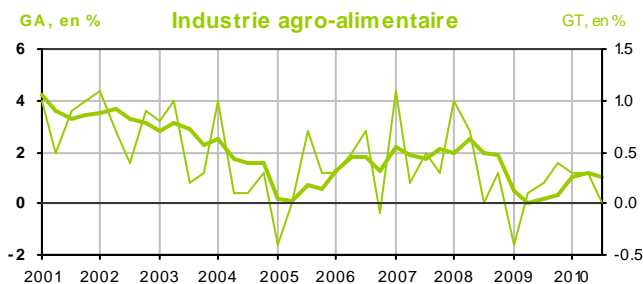
La situation s'améliore dans l'industrie et la construction, et est toujours bien orientée dans le tertiaire. Néanmoins, certains secteurs du tertiaire connaissent un ralentissement, en particulier l'intérim et des secteurs qui avaient enregistré une forte hausse des embauches au deuxième trimestre, en lien avec la fin de l'« aide aux embauches dans les très petites entreprises » au 30 juin 2010 (Acosstat n°12).

Après deux ans de baisse historique, l'évolution annuelle de l'emploi est à nouveau positive (+ 0,7 %).

Graphique 2 : Masse salariale et emploi de l'industrie



Graphique 3 : Masse salariale et emploi dans quelques secteurs industriels



Sources : Acooss-Urssaf

L'emploi industriel baisse moins qu'au deuxième trimestre

Dans l'industrie, si la masse salariale est à nouveau en baisse (- 0,3 %) après une progression de 0,6 % au deuxième trimestre, le repli de l'emploi continue quant à lui de ralentir (- 0,4 % après - 0,6 % et - 0,8 % aux deuxième et premier trimestres). Sur un an, l'emploi diminue de 2,7 %.

La plupart des branches industrielles enregistrent un recul de l'emploi salarié. Les plus fortes baisses observées ce trimestre se situent dans les secteurs de la fabrication d'équipements électriques (- 0,7 %) et de la fabrication de matériels

de transport et de machines et équipements (- 0,8 %). Ce dernier connaît néanmoins une dégradation plus faible qu'au deuxième trimestre (- 1,7 %). Les baisses d'effectifs sont moins importantes dans la métallurgie (- 0,3 %) et dans l'industrie pharmaceutique (- 0,4 %).

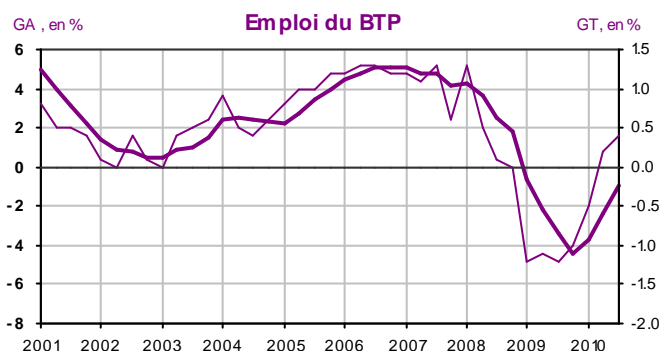
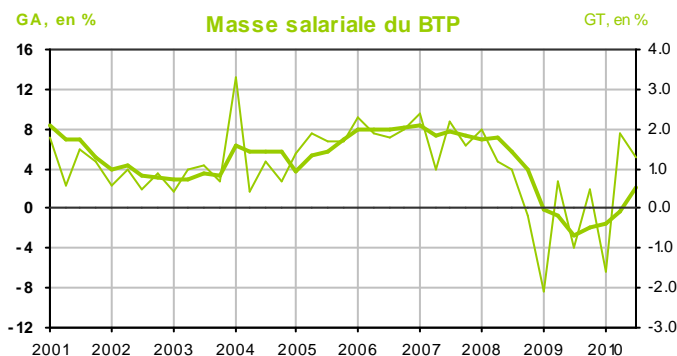
L'emploi dans l'industrie chimique se stabilise pour la première fois après les fortes baisses des deux dernières années.

L'industrie agro-alimentaire, dont l'emploi fluctue fortement d'un trimestre à l'autre (graphique 3), enregistre une baisse d'effectifs ce trimestre (- 0,4 %) mais reste bien orientée sur un an.

Moins touchés par le cycle conjoncturel, les secteurs de la distribution d'énergie et d'eau sont les seuls à ne pas être concernés par des destructions nettes d'emploi (+ 0,4 %).

Le glissement annuel du SMPT dans l'industrie s'établit ainsi à + 3,2 % après + 3,8 % au deuxième trimestre. Le SMPT profite encore de la baisse du chômage partiel et la hausse des heures supplémentaires mais moins qu'aux trimestres précédents. A l'inverse, le changement de calendrier de la revalorisation du Smic influe négativement sur le SMPT.

Graphique 4 : Masse salariale et emploi du BTP



Sources : Acooss-Urssaf

Dans le BTP, l'emploi accélère

L'emploi dans le secteur de la construction accélère ce trimestre (+ 0,4 % après + 0,2 % au deuxième trimestre). Ainsi, sur un an, l'emploi diminue beaucoup moins fortement (- 0,9 %) que le trimestre dernier (- 2,4 %).

La masse salariale continue de croître ce trimestre (+ 1,3 %). Les évolutions relativement dynamiques des deuxième et troisième trimestres lui permettent de retrouver une évolution positive sur un an (+ 2,1%).

Le second œuvre est le secteur de la construction le mieux orienté (+ 0,6 %).

L'emploi augmente dans la plupart des secteurs, en particulier dans les travaux de démolition, forage et sondage (+ 1,7 %), d'installations d'eau et gaz (+ 1,4 %), de plâtrerie (+ 1,3 %) d'étanchéification (+ 1,2 %) ainsi que dans les travaux de charpente (+ 1,1 %) et menuiserie bois pvc (+ 1,0 %).

Les travaux d'isolation thermique et climatisation (+ 0,5 %) et les travaux d'isolation (+ 0,4 %) sont également bien orientés.

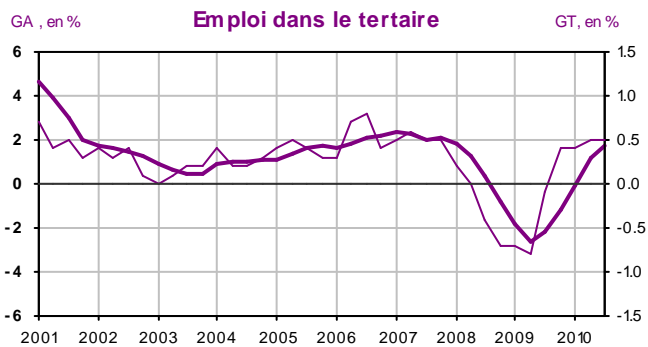
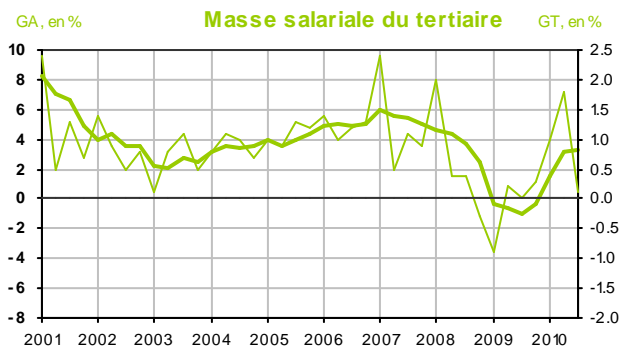
Dans la construction de bâtiments (- 0,5 %), l'emploi s'améliore particulièrement dans la construction de maisons individuelles (+ 0,8 %) et la promotion

immobilière de logements (+ 0,6 %). En revanche, il se dégrade fortement dans la construction d'autres bâtiments (- 1,6 %).

L'emploi dans le génie civil augmente de + 0,2 %, bien qu'il continue à décroître dans la construction de réseaux pour fluides et dans la construction de routes et autoroutes (- 0,5 %) ainsi que dans la construction de réseaux électriques et de télécommunications (- 0,4 %).

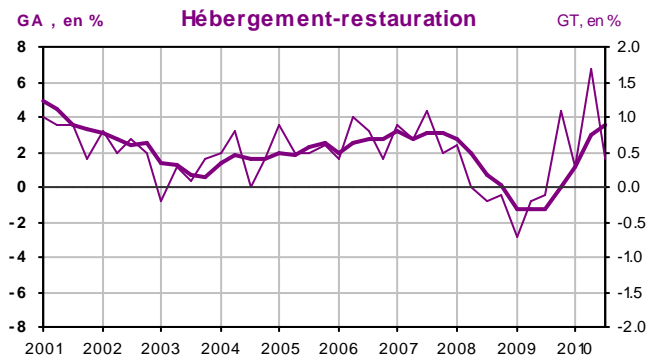
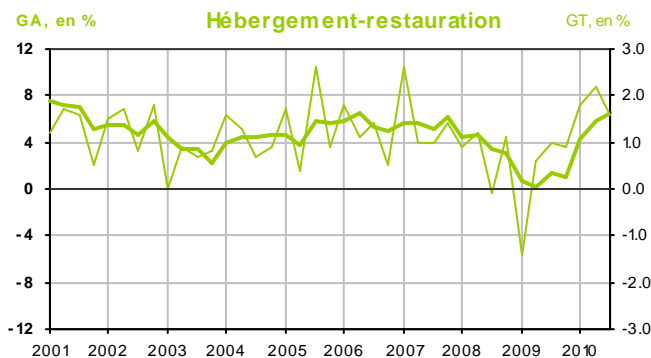
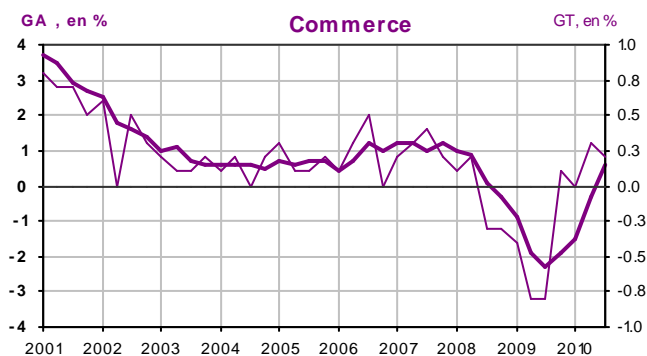
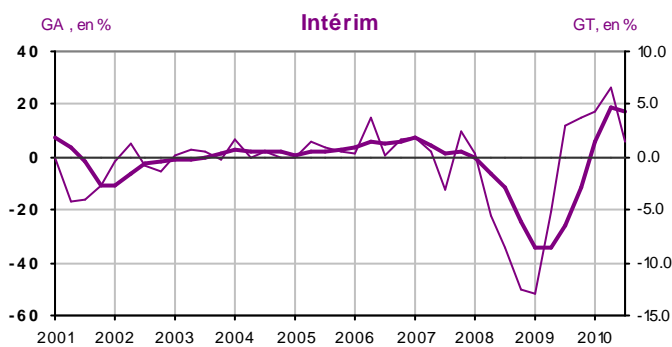
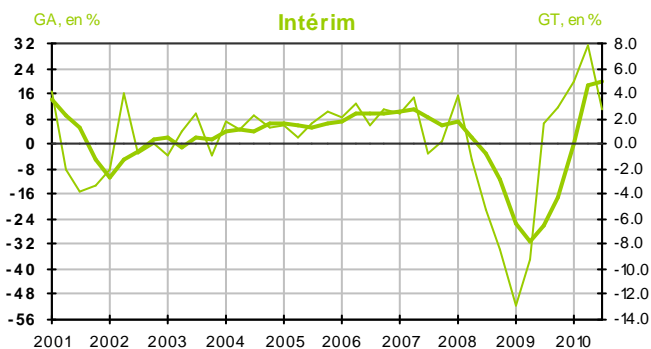
Sur un an, le SMPT du BTP augmente de 3,8 % et son évolution annuelle rejoint celle d'avant la crise, en raison des mêmes facteurs que dans l'industrie.

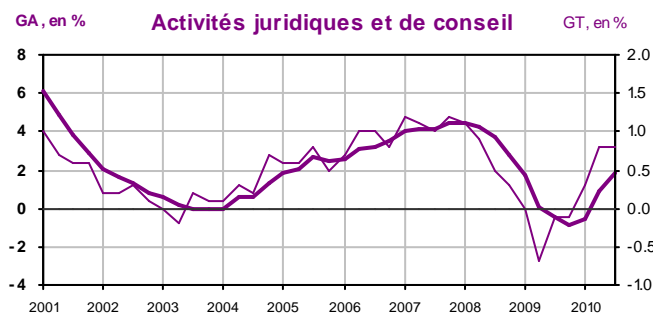
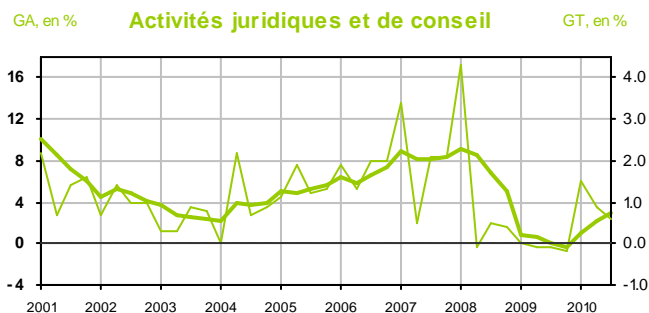
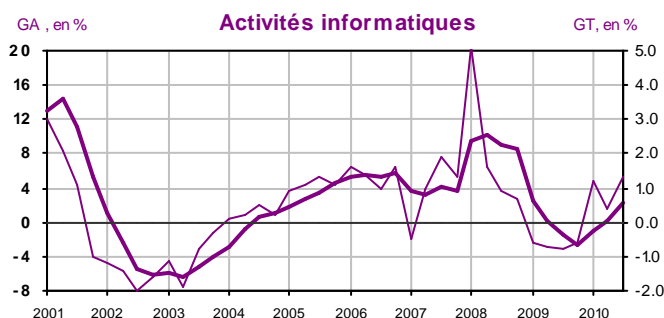
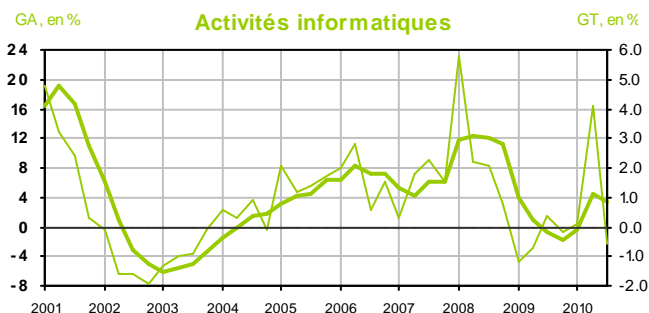
Graphique 5 : Masse salariale et emploi du tertiaire



Sources : Acooss-Urssaf

Graphique 6 : Masse salariale et emploi dans plusieurs secteurs tertiaires





Sources : Acooss-Urssaf

Dans le tertiaire, la hausse de l'emploi se poursuit malgré un ralentissement dans l'intérim

Après un effet de rattrapage aux deux premiers trimestres de l'année, la masse salariale du secteur tertiaire se stabilise (+ 0,1 %) au troisième trimestre 2010 et augmente de 3,3 % sur un an.

Le tertiaire connaît une augmentation de l'emploi identique à celle observée au trimestre précédent (+ 0,5 %). Sur un an, les effectifs du tertiaire progressent de 1,7 %.

L'emploi dans l'intérim croît moins fortement qu'aux deux premiers trimestres (+ 1,5 % après + 6,5 % et + 4,4 % aux deuxième et premier trimestres). Sur un an, la hausse de l'emploi intérimaire reste toutefois importante (+ 17,3 %) mais le nombre de salariés de ce secteur est encore bien inférieur à celui de mars 2008.

Dans le tertiaire hors intérim, certains secteurs connaissent un ralentissement, comme le commerce de détail (- 0,1 % après + 0,5 %) et le secteur de l'hébergement restauration (+ 0,4 % après + 1,7 %). Ces deux secteurs, majoritairement composés de très petites entreprises, avaient connu une accélération de l'emploi au deuxième trimestre, favorisée par une forte hausse des

embauches en lien avec la fin au 30 juin 2010 de l' « aide aux embauches dans les très petites entreprises ». En effet, il semble qu'un certain nombre de très petites entreprises aient avancé au deuxième trimestre une partie de leurs embauches, afin de profiter de ce dispositif avant sa suppression (Acooss Stat n°112).

Les secteurs des activités informatiques (+ 1,3 %), les activités juridiques, de conseil et d'ingénierie (+ 0,8 %), les activités financières et d'assurance (+ 0,4 %) et les arts, spectacles et activités récréatives (+ 0,3 %) enregistrent quant à eux des hausses importantes ce trimestre.

Les autres secteurs du tertiaire qui tirent l'emploi à la hausse sont principalement ceux dont l'activité est relativement indépendante du cycle conjoncturel comme l'action sociale et l'hébergement médico-social (+ 1,0 %) et les activités pour la santé humaine (+ 0,5 %).

Dans le commerce, qui représente un quart des effectifs salariés du tertiaire, l'emploi augmente légèrement (+ 0,2 %) et enregistre une hausse annuelle de 0,6 % après près de deux ans de recul. En légère baisse dans le commerce de détail (- 0,1 %), l'emploi augmente dans le commerce et la réparation

d'automobiles et motocycles (+ 0,6 %) et le commerce de gros (+ 0,4 %).

Dans le secteur de l'hébergement-restauration, l'évolution annuelle de la masse salariale (+ 6,6 %) rejoint le rythme de 2007. L'emploi dans la restauration, qui représente près des trois quarts des effectifs des HCR, augmente de 0,8 %. Cependant, l'emploi dans l'hébergement baisse de 0,5 %. Son évolution annuelle retrouve les rythmes observés avant la crise.

L'emploi dans le secteur du transport serait marqué par une baisse de 0,1 %. L'activité reprend légèrement dans les transports terrestres (+ 0,3 %) et dans le secteur de l'entrepôt (+ 0,2 %). L'emploi dans les activités de poste et de courrier recule en revanche de 0,8 %.

Certains secteurs du tertiaire sont toujours orientés à la baisse : la recherche et développement (- 0,1 %) ainsi que les autres activités scientifiques et techniques (- 0,2 %).

Le salaire moyen par tête baisse de 0,4 % ce trimestre, le tertiaire étant particulièrement concerné par la modification du calendrier de la revalorisation du SMIC. En glissement annuel, le SMPT du secteur tertiaire augmente de 1,8 % après 2,6 % au deuxième trimestre.

Tableau 2 : Evolution de l'emploi par secteur détaillé d'activité économique (NACE 38)

Secteurs (NACE 38)	Masse salariale							Emploi							SMPT*		
	GT (%)					GA (%)	Niveau (M€)	GT (%)					GA (%)	Niveau (milliers)	GT (%)	GA (%)	Niveau moyen (€)
	2009 T3	2009 T4	2010 T1	2010 T2	2010 T3	2010 T3	2010 T3	2009 T3	2009 T4	2010 T1	2010 T2	2010 T3	2010 T3	2010 T3	2010 T3	2010 T3	2010 T3
BZ Industries extractives	-1,0	0,1	-1,8	1,8	-0,7	-0,7	0,2	-1,3	-1,5	0,0	-1,1	0,0	-2,7	26	-0,1	2,7	2 588
CA Industries agro-alimentaires	0,2	0,4	0,3	0,3	0,0	1,0	3,0	-0,9	-0,2	0,3	0,0	-0,4	-0,3	500	0,2	1,6	2 018
CB Habillement, textile et cuir	-2,2	-1,1	-0,1	-0,7	-0,2	-2,0	0,8	-2,7	-2,0	-0,7	-1,2	-0,7	-4,5	119	0,8	3,8	2 135
CC Bois et papier	-1,3	-0,6	-0,4	0,0	-0,9	-2,0	1,5	-1,5	-1,1	-1,2	-0,5	-0,6	-3,4	210	-0,3	1,9	2 344
CD Cokéfaction et raffinage	-0,1	0,4	-7,4	6,2	0,7	-0,5	0,2	-1,2	-0,6	-1,3	-1,8	-0,8	-4,4	13	2,0	4,2	4 142
CE Industrie chimique	-0,2	-0,9	0,6	-2,3	1,3	-1,4	1,4	-1,6	-0,8	-2,0	-0,2	0,0	-3,0	141	1,4	2,4	3 276
CF Industrie pharmaceutique	0,4	0,2	1,0	-2,7	2,3	0,8	0,9	-0,9	-0,4	0,2	-1,3	-0,4	-1,9	82	3,2	3,0	3 636
CG Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	-0,5	0,1	-0,4	0,9	-1,7	-1,1	2,2	-1,4	-1,1	-1,2	-0,5	-0,5	-3,3	305	-1,2	2,8	2 436
CH Métallurgie et fabrication de produits métalliques	-1,9	-1,3	0,0	1,2	-0,3	-0,5	3,0	-2,7	-2,0	-1,0	-0,5	-0,3	-3,8	404	0,1	4,8	2 465
CI Fabrication de produits informatiques, électron. et optiques	-1,0	-1,0	-0,8	1,4	0,0	-0,3	1,5	-2,0	-1,5	-1,2	-0,2	-0,5	-3,3	140	0,4	3,9	3 463
CJ Fabrication d'équipements électriques	-0,8	-0,1	0,2	-0,3	-0,5	-0,7	1,0	-1,4	-1,1	-1,6	-0,8	-0,7	-4,0	124	0,2	3,8	2 753
CK Fabrication de machines et équipements n.c.a.	-1,5	-1,3	-1,0	0,8	0,2	-1,3	1,6	-2,0	-1,7	-1,7	-1,3	-0,8	-5,4	193	1,3	5,0	2 772
CL Fabrication de matériels de transport	-1,4	-1,8	1,1	2,0	-1,6	-0,4	3,3	-1,7	-1,6	-1,0	-1,7	-0,8	-5,0	358	-0,4	5,3	3 093
CM Autres industries manuf. ; réparation et installation machines	-1,1	-0,1	-0,3	0,6	-0,2	-0,1	2,1	-1,4	-1,1	-0,6	-0,6	-0,1	-2,3	288	0,1	3,0	2 428
DZ Produc. distribution d'électricité, gaz, vapeur et air conditionné	3,0	0,0	-0,2	2,3	0,4	2,5	1,7	0,6	-0,1	0,1	0,1	0,4	0,6	173	0,1	1,8	3 307
EZ Production et distribution d'eau, assainissement	0,7	0,4	0,8	-0,6	2,2	2,8	1,1	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	1,3	170	1,8	1,5	2 244
FZ Construction	-1,0	0,5	-1,6	1,9	1,3	2,1	8,7	-1,2	-1,0	-0,5	0,2	0,4	-0,9	1 480	1,0	3,8	1 962
GZ Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	-0,3	0,0	1,0	0,6	0,3	1,9	18,9	-0,8	0,1	0,0	0,3	0,2	0,6	3 025	0,1	1,8	2 084
HZ Transports et entreposage	-0,6	0,5	-0,3	1,1	-0,8	0,4	9,5	-0,5	-0,3	-0,2	0,0	-0,1	-0,6	1 380	-0,8	1,2	2 297
IZ Hébergement et restauration	1,0	0,9	1,8	2,2	1,6	6,6	4,6	-0,1	1,1	0,3	1,7	0,4	3,5	987	0,6	3,3	1 563
JA Edition et audiovisuel	-1,1	-0,2	2,2	0,6	-0,9	1,7	2,2	-0,8	-0,3	0,6	-1,6	0,1	-1,2	223	-0,1	3,4	3 253
JB Télécommunications	-0,5	-0,7	1,5	-1,2	1,4	0,9	1,4	-1,1	-1,4	-2,5	0,2	-1,1	-4,8	151	1,9	6,0	3 001
JC Activités informatiques	0,4	-0,2	0,1	4,1	-0,6	3,4	3,5	-0,8	-0,6	1,2	0,4	1,3	2,2	332	-1,4	2,2	3 524
KZ Activités financières et d'assurance	-0,2	0,0	-0,5	5,0	-1,2	3,2	8,1	-0,3	0,3	-0,2	0,2	0,4	0,7	749	-1,4	2,9	3 628
LZ Activités immobilières	0,1	2,2	1,1	1,1	0,2	4,6	1,6	-0,5	0,2	0,2	0,0	0,0	0,3	238	0,2	4,5	2 297
MA Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	-0,1	-0,2	1,5	0,9	0,6	2,9	8,6	-0,1	-0,1	0,3	0,8	0,8	1,8	888	-0,2	1,5	3 252
MB Recherche et développement	0,7	0,7	1,4	0,2	0,1	2,4	1,5	0,1	0,3	0,8	-0,1	-0,1	1,0	157	0,1	1,4	3 140
MC Autres activités scientifiques et techniques	-1,8	-0,9	1,7	0,9	0,4	2,2	1,4	-1,0	-0,6	-0,7	-0,3	-0,2	-1,8	202	0,7	4,5	2 359
NZ Activités de services administratifs et de soutien	0,4	1,4	3,1	3,0	0,5	8,3	9,0	0,9	1,4	1,8	1,9	0,6	5,8	1 746	-0,8	2,2	1 725
OZ Administration publique	0,8	0,6	-1,7	2,9	-1,8	0,0	1,9	-0,1	-0,1	-0,3	-0,5	-0,8	-1,7	183	-1,1	1,4	3 505
PZ Education	0,4	1,1	0,4	0,7	1,0	3,2	1,6	0,4	-0,1	0,5	-0,1	0,5	0,8	303	0,8	2,5	1 729
QA Activités pour la santé humaine	0,7	0,9	0,8	0,9	0,4	3,0	3,4	0,4	0,1	0,3	0,6	0,5	1,5	552	-0,1	1,6	2 040
QB Action sociale et hébergement médico-social	1,0	3,0	-0,1	1,5	0,7	5,2	4,7	1,1	1,1	0,3	0,6	1,0	3,0	1 040	-0,1	2,0	1 508
RZ Arts, spectacles et activités récréatives	0,9	1,5	0,9	2,0	1,7	6,3	1,5	0,3	0,0	1,0	1,1	0,3	2,3	277	1,0	3,8	1 857
SZ Autres activités de services	0,9	0,3	1,9	0,4	0,2	2,8	3,1	0,0	0,5	0,8	0,6	1,1	3,0	571	-0,7	0,4	1 821
Activités diverses et non classées	1,4	2,0	-4,9	1,1	0,3	-1,5	0,1	1,5	0,4	-1,4	0,1	1,9	0,9	20	-0,7	-2,3	2 490
Total	-0,2	0,1	0,8	1,4	0,2	2,5	121,1	-0,4	-0,1	0,1	0,3	0,3	0,7	17 759	-0,1	2,2	2 276
Total hors intérim	-0,2	0,0	0,5	1,4	0,1	2,0	117,6	-0,6	-0,2	-0,1	0,2	0,2	0,1	17 155	-0,1	2,2	2 287
Industrie	-0,7	-0,5	0,0	0,6	-0,3	-0,2	25,5	-1,5	-1,1	-0,8	-0,6	-0,4	-2,7	3 244	0,2	3,2	2 616
Construction	-1,0	0,5	-1,6	1,9	1,3	2,1	8,7	-1,2	-1,0	-0,5	0,2	0,4	-0,9	1 480	1,0	3,8	1 962
Tertiaire (y compris intérim)	0,0	0,3	1,0	1,8	0,1	3,3	86,8	-0,1	0,4	0,4	0,5	0,5	1,7	13 015	-0,4	1,8	2 227
Intérim	1,7	2,9	5,0	7,8	2,8	19,8	3,5	2,9	3,8	4,4	6,5	1,5	17,3	601	-1,1	1,5	1 955

* Salaire moyen par tête

Sources : Acooss-Urssaf

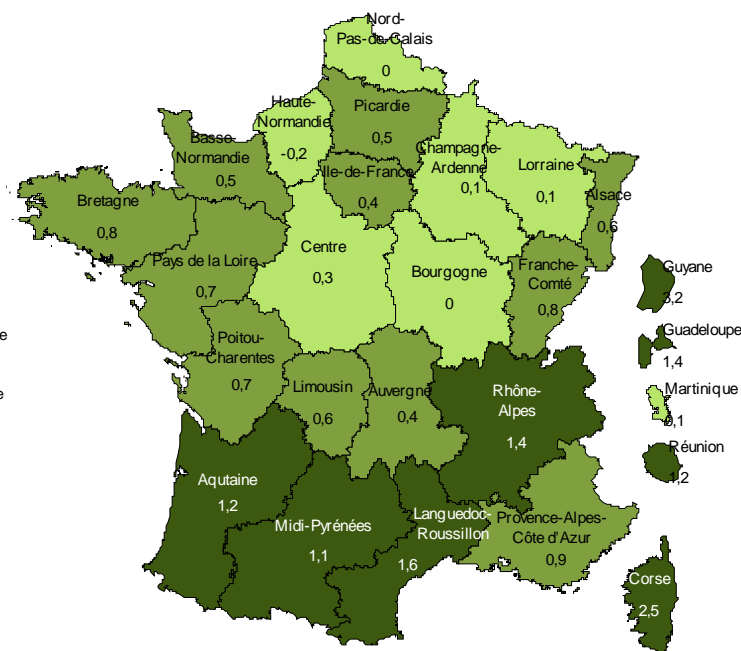
Carte 1 : Glissement annuel de la masse salariale du secteur privé au troisième trimestre 2010

Evolution nationale : 2,5 %



Carte 2 : Glissement annuel de l'emploi du secteur privé au troisième trimestre 2010

Evolution nationale : 0,7 %



Une reprise de l'emploi dans la plupart des régions

Au troisième trimestre 2010, la plupart des régions créent sur un an des emplois. En revanche, l'emploi stagne en Bourgogne et le Nord-Pas-de-Calais voire décroît légèrement en Haute-Normandie.

L'emploi en Guyane et Corse est dynamique avec une croissance annuelle respective de +3,2 % et +2,5 %, notamment grâce aux créations d'emploi dans les HCR.

L'emploi croît dans l'ensemble des régions du Sud et Rhône-Alpes grâce notamment aux hausses de l'emploi dans les HCR et l'intérim. Dans ce groupe, le Languedoc-Roussillon reste le mieux orienté (+1,6 %). L'évolution de l'emploi dans les autres régions est comprise entre +0,8 % et +1,4 % en glissement annuel.

Dans les autres Dom, l'emploi augmente en Guadeloupe (+1,4 %) et à la Réunion (+1,2 %) et est stable en Martini-

que (+0,1 %). Dans ces régions, les pertes d'emploi dans la construction sont en partie compensées par des créations dans l'intérim et les HCR.

Ce trimestre, l'évolution annuelle de l'emploi est comprise entre +0,5 % et +0,7 % dans les régions de l'Ouest, en Alsace, Picardie, Auvergne et Limousin, après des rythmes annuels négatifs au cours des trimestres précédents. De même, en Ile-de-France, après un an et demi de baisse, l'emploi progresse à nouveau (+0,4 % sur un an). Les pertes d'emploi dans l'industrie y sont en partie compensées par les créations dans les HCR, les activités de services (incluant l'intérim), le commerce et l'action sociale qui totalisent un gain de 25 000 salariés sur un an.

L'emploi dans les régions du Centre, du Nord, et de la Lorraine augmente ce trimestre, à des rythmes annuels de +0,1 à +0,4 %. La reprise de la croissance de l'emploi dans les secteurs du tertiaire permet de compenser les baisses dans l'industrie.

Seule la Haute-Normandie observe encore une baisse modérée de ses effectifs salariés (-0,2 %). Elle subit encore des pertes dans la construction et l'industrie, notamment dans la fabrication de matériel de transport.

*Arnaud Boulling
Mihaela Mosu-Nasr
Elodie Sevin*

*Département des études statistiques
et de l'observation des cotisants
(DESOC)*

Encadré : Sources et méthodologie

Les **Bordereaux Récapitulatifs de Cotisations (BRC)** sont remplis par les **établissements employeurs** du régime général exerçant leur activité en France (Métropole et Dom) qui **déclarent** aux Urssaf **leurs cotisations sociales, les différentes assiettes salariales** (plafonnée, déplafonnée, CSG) donnant lieu à cotisations ou à allègements, ainsi que **leurs effectifs salariés**. Cette déclaration est mensuelle si l'effectif de l'entreprise est supérieur à 10 salariés et en principe trimestrielle en deçà de ce seuil.

La **base Séquoia** centralise depuis janvier 1997 ces déclarations et comporte environ 600 000 comptes mensuels et 1 300 000 comptes trimestriels actifs (plus du double en comptabilisant les comptes actifs au moins une fois depuis 1997). Elle est alimentée par des extractions mensuelles. L'extraction qui a lieu deux mois après la fin d'un trimestre comprend la quasi-totalité (99,9%) des déclarations. Les bordereaux arrivant postérieurement à ces 2 mois sont estimés dans un premier temps par l'Acooss à partir des informations des périodes précédentes, puis cette estimation est affinée ultérieurement au regard de l'ensemble de la chronique des déclarations. Les données présentées ici sont donc provisoires pour le dernier trimestre et comprennent de légères révisions sur l'historique, essentiellement sur le trimestre précédent. Les données sont également désaisonnalisées pour corriger notamment l'impact des versements de primes et les fluctuations saisonnières de l'emploi. Ces désaisonnalisations peuvent également conduire à des révisions des périodes antérieures. Les coefficients saisonniers sont revus une fois par an avec la publication des données sur le 4^{ème} trimestre.

Le **champ couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande** (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), **la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile**. Il est très proche de ceux de l'Unedic (hors grandes entreprises nationales) et de l'Insee (qui inclut l'emploi à domicile). Pour le secteur de l'agriculture, la branche du recouvrement n'a qu'une couverture marginale par rapport à la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Cette dernière est présente également dans le domaine des industries agroalimentaires (IAA), du commerce de gros et des services financiers, pour lesquels la couverture des Urssaf n'est donc pas totale.

La **nouvelle nomenclature d'activité NAF** (articulée sur la nomenclature européenne NACE et la nomenclature internationale) est entrée en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2008. Elle a été réropolée sur l'ensemble des établissements depuis janvier 1997, permettant ainsi de disposer de séries détaillées. Les tableaux et graphiques reposent sur un classement en 38 secteurs agrégés, mais les commentaires peuvent s'appuyer sur des niveaux plus fins (jusqu'à 732 niveaux détaillés).

L'**assiette salariale totale ou l'assiette déplafonnée** désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, c'est-à-dire le salaire de base auquel s'ajoutent des compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commissions, de primes,

de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature.

Elle se distingue de l'assiette « Contribution Sociale Généralisée » (CSG) qui comprend également les sommes allouées au titre de l'intéressement et de la participation et certaines indemnités n'entrant pas dans l'assiette déplafonnée, **notamment les indemnités de chômage partiel**.

L'**effectif salarié** est un effectif en fin de trimestre ; chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif réel en fin de mois diffère d'autres notions d'emploi faites en ETP ou qui excluent certaines catégories de salariés dont les emplois aidés. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Acooss.

L'**effectif moyen** est égal à la demi-somme des effectifs de fin de trimestre.

Le **salaire moyen par tête (SMPT)** est calculé en rapportant la masse salariale du trimestre à l'effectif moyen observé sur le trimestre ; il est divisé par trois pour obtenir une grandeur mensuelle.

Indicateurs présentés :

Le **glissement trimestriel (GT)** compare les données du trimestre avec celles du trimestre précédent.

Le **glissement annuel (GA)** compare les données du trimestre avec celles du trimestre correspondant de l'année précédente.

Pour approfondir...

- « Les intentions d'embauche hors intérim au troisième trimestre 2009 », *Acooss Stat n°12*, octobre 2010
- « Les heures supplémentaires au troisième trimestre 2010 », *Acooss Stat n°14*, novembre 2010.
- « Principaux indicateurs mensuels Acooss-Urssaf à fin octobre 2010 », *Le baromètre économique n°2*, Acooss, novembre 2010.

A paraître : *Le baromètre économique n°3*, Acooss, se maine du 20 décembre 2010.